



Communiqué de presse Association Initiative de protection

Münchenstein, le 19 mars 2026

L'Association Initiative de protection réclame une interdiction nationale des smartphones lors de la scolarité obligatoire

L'utilisation excessive de smartphones nuit à la santé physique et psychique des enfants et entrave le bon développement de la personnalité. En raison des souffrances individuelles et du coût social générés par ce phénomène, l'Association Initiative de protection réclame que les décideurs politiques agissent : elle recommande une interdiction nationale des smartphones dans le cycle obligatoire et le blocage des réseaux sociaux pour les moins de 16 ans.

Près de la moitié des enfants entre 6 et 13 ans en Suisse possèdent leur propre smartphone et sont régulièrement actifs sur les réseaux sociaux. Chez les 12-13 ans, cette proportion atteint même environ 80%. En moyenne, le temps d'écran quotidien dans cette catégorie d'âge avoisine les quatre heures par jour. C'est une durée considérable pendant laquelle leurs activités, leurs réflexions et leurs sentiments sont déterminés par des algorithmes qui rendent dépendants et dont le seul but est de maximiser le temps d'utilisation.

De graves atteintes

L'utilisation excessive d'un smartphone dès l'enfance peut nuire à la santé physique (p. ex. hyperactivité, surpoids, etc.) et à l'équilibre psychique des enfants. Les conséquences peuvent être la solitude, la dépression, les crises d'anxiété, voire l'automutilation et même le suicide. Le centrage croissant de l'enfance autour de la réalité virtuelle, et dès lors, l'abandon de relations et d'expériences enrichissantes pour l'individu finissent par entraver le bon développement de la personnalité. Les enfants qui passent beaucoup de temps face à un écran ont une tolérance moindre à la frustration, ils manquent d'intelligence émotionnelle, prennent peu d'initiatives, sont peu créatifs et ont une capacité de concentration réduite. Ces limitations, qui peuvent sérieusement entraver leur capacité à déterminer leur vie d'une manière autonome, entraînent aussi une grave perte de performances que l'on constate aujourd'hui non seulement dans les écoles et les cycles de formation ultérieurs, mais aussi sur le marché du travail. Ce phénomène conduit à des coûts significatifs pour la société, notamment sous forme d'allocations AI, versements qui ont explosé en nombre ces dernières années chez les personnes de moins de 25 ans atteintes de problèmes psychiques.

Les personnes mineures doivent être protégées

Un exemple positif concernant la protection des personnes mineures face à des substances nocives est la manière dont la société a géré la situation concernant l'alcoolisme et le tabagisme. S'agissant du smartphone comme agent de dépendance, il faut que la responsabilité parentale et la prévention continuent d'être au centre des préoccupations de la société. Mais le législateur doit lui aussi agir en appui des règles parentales et ponctuellement compléter leur responsabilité.



Dans cette optique, l'Association Initiative de protection demande *une interdiction nationale des smartphones pendant la scolarité obligatoire et un blocage des réseaux sociaux pour les moins de 16 ans*. Ces mesures sont raisonnables, efficaces et rapidement applicables avec les moyens juridiques existants. En plus des changements de comportement concrets visés, une telle législation aurait l'avantage d'envoyer un signal important : le smartphone est un objet à risque dont l'utilisation requiert prudence et modération ! Ce changement de culture dans la société est nécessaire si l'on veut que les efforts individuels des parents portent leurs fruits et si l'on veut pouvoir offrir aux générations futures une enfance sans smartphone !